

FAÇADE ARRIERE
échelle 1/50 ème

- En cas de Terrain existant modifié :**
- 1200 Niveau terrain projeté
 - 1340 Niveau terrain existant
- En cas de Terrain existant inchangé :**
- 1000 Niveau de référence Rez
 - 1340 Niveau terrain
- Niveaux intérieurs :**
- 1050 Niveau fi (référence rez = 1050)
 - 2.50 Niveau sous plafond ou faux-plafond
- Accès principaux au bâtiment**
- niv.1330 Niveau existant (coupes et élévations)
 - niv.1300 Niveau projeté (coupes et élévations)
 - niv.1000 Niveau de référence Rez

- Maçonneries existantes à démolir
- Maçonneries existantes conservées
- Nouvelles maçonneries
- Nouvelles cloisons légères
- Matériaux isolants thermiques Porteurs / Non porteurs

RÉGION WALONNE - HAINAUT

Entrée de : 6230 Pont-à-Celles
Commune de : Buzet

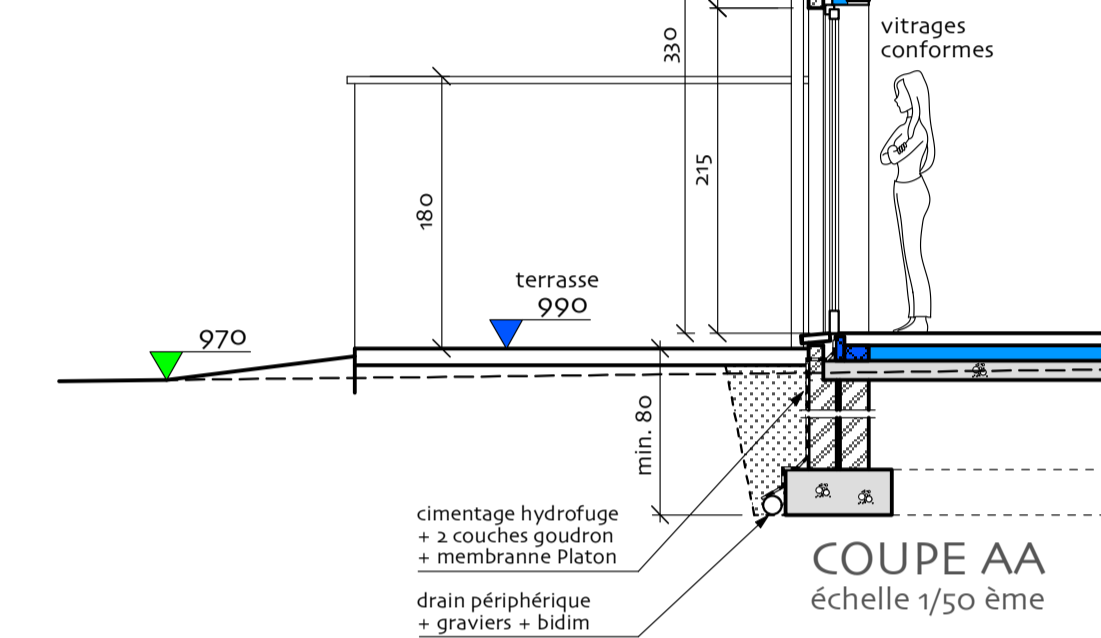
Chaussée de Nivelles N580 (en face du n° 649)

Lotissement : Néant

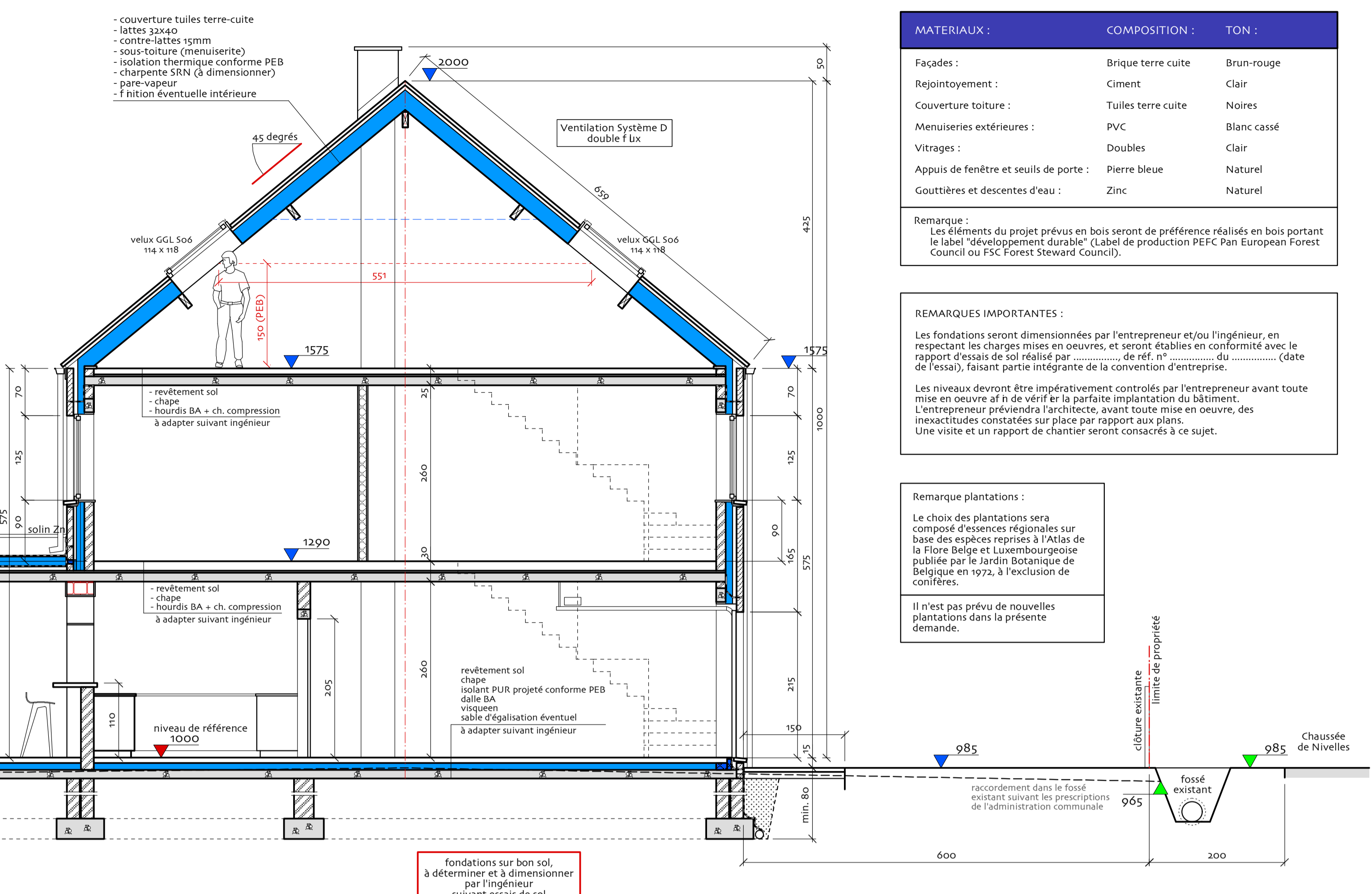
Cadastré (ou l'ayant été) : Section A, n° 184 C et 184 D

Voirie nationale
Largeur : 6,00 m
2 bandes de circulation
Revêtement : Asphalte
Trottoirs : Herbes

Équipement voirie :
Égouttage : Fosse toute eaux vers fossé existant.
Éclairage public.
Équipement bâtiment :
Electricité (câbles).
Eau
Téléphone.
Télédistribution.
Transport en commun dans la rue : bus 70 et 73



COUPE AA
échelle 1/50 ème



MATÉRIAUX :	COMPOSITION :	TON :
Façades :	Brique terre cuite	Brun-rouge
Rejointoyement :	Ciment	Clair
Couverture toiture :	Tuiles terre cuite	Noires
Menuiseries extérieures :	PVC	Blanc cassé
Vitrages :	Doubles	Clair
Appuis de fenêtre et seuils de porte :	Pierre bleue	Naturel
Gouttières et descentes d'eau :	Zinc	Naturel

REMARQUES IMPORTANTES :

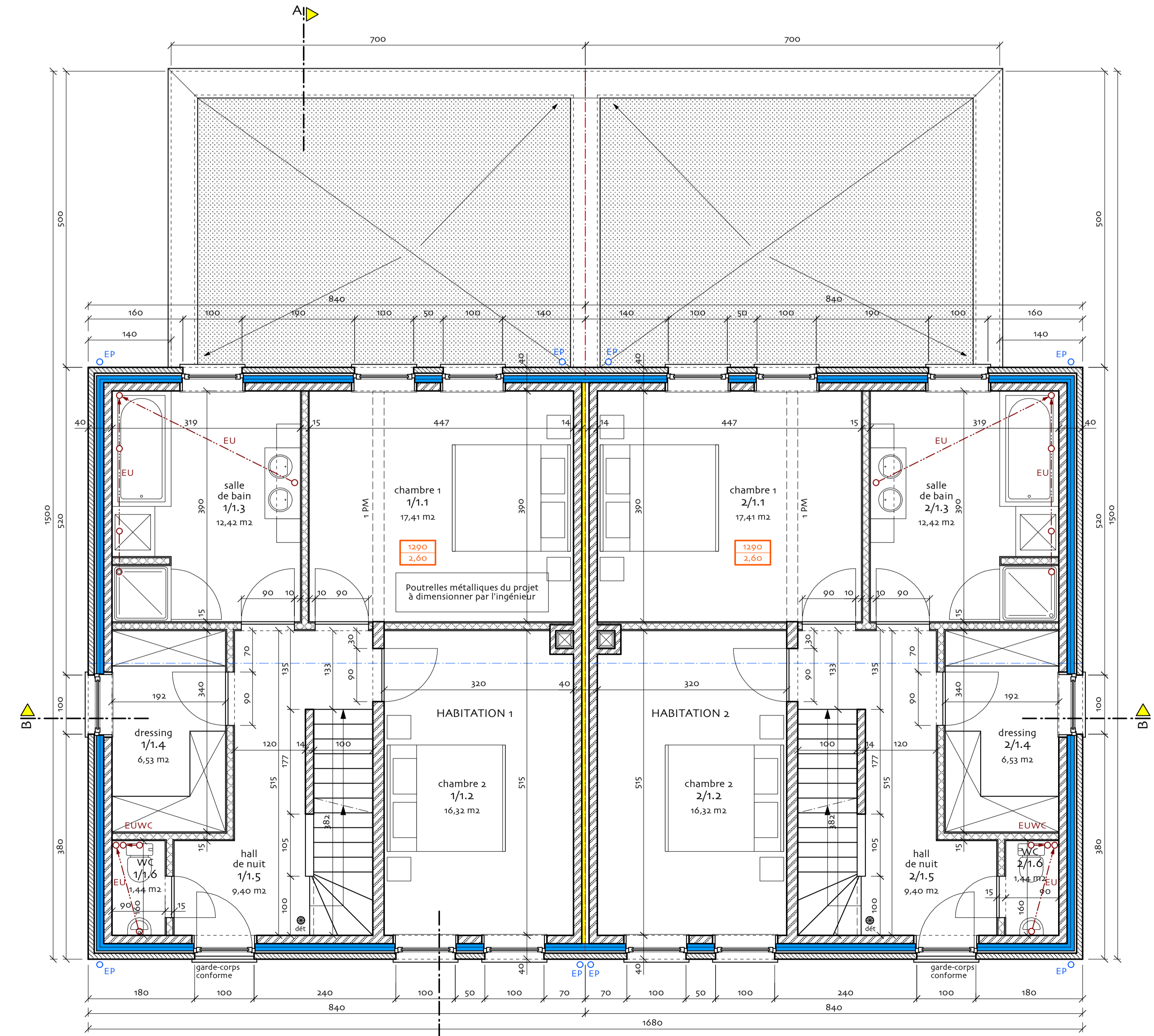
Les fondations seront dimensionnées par l'entrepreneur et/ou l'ingénieur, en respectant les charges mises en oeuvre, et seront établies en conformité avec le rapport d'essais de sol réalisé par de réf. n° du (date de l'essai), faisant partie intégrante de la convention d'entreprise.

Les niveaux devront être impérativement contrôlés par l'entrepreneur avant toute mise en oeuvre afin de vérifier la parfaite implantation du bâtiment. L'entrepreneur préviendra à l'architecte, avant toute mise en oeuvre, des inexactitudes constatées sur place par rapport aux plans. Une visite et un rapport de chantier seront consacrés à ce sujet.

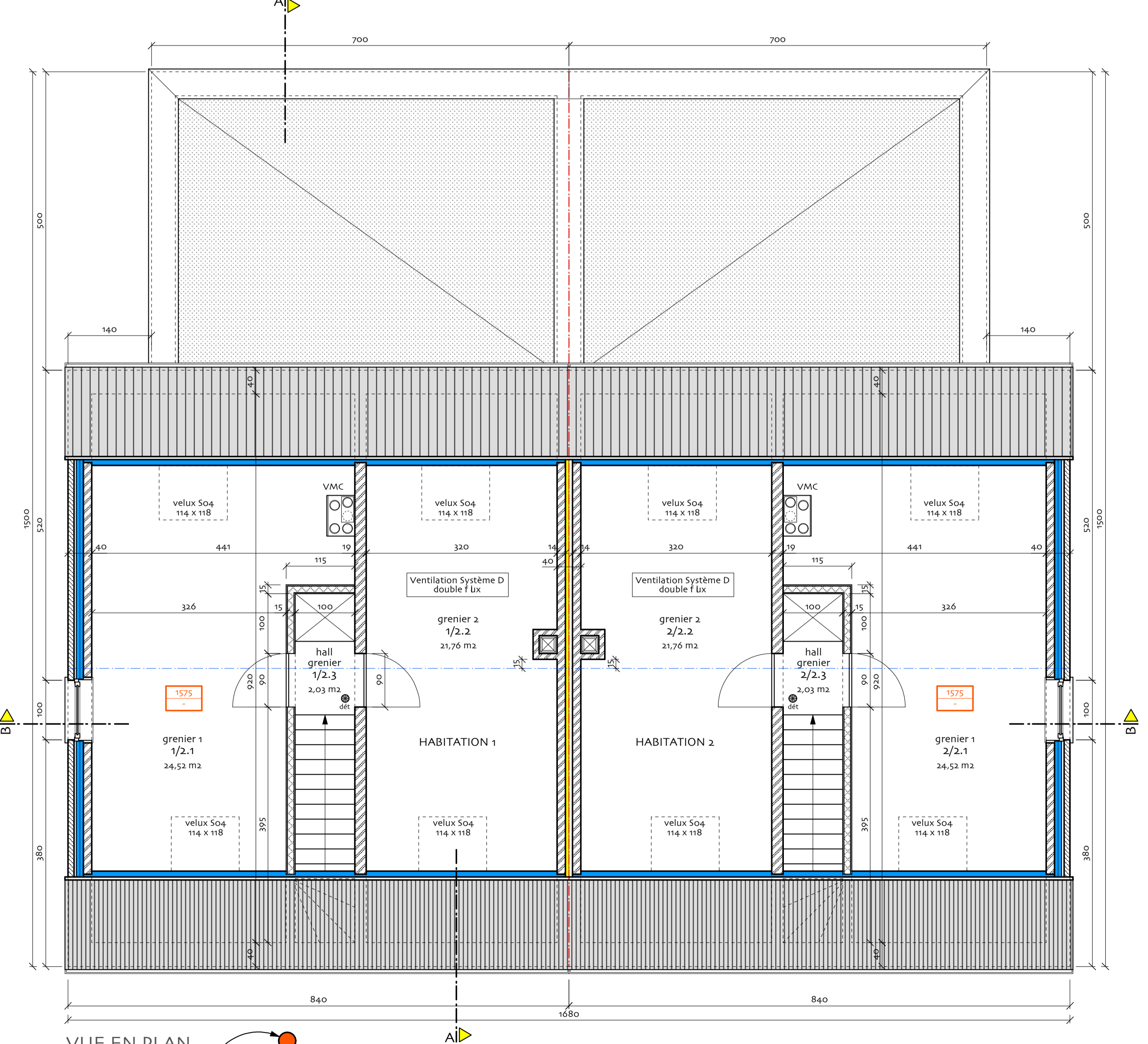
Remarque plantations :

Le choix des plantations sera composé d'essences régionales sur base des espèces reprises à l'Atlas de la Flore Belge et Luxembourgeoise publiée par le Jardin Botanique de Belgique en 1972, à l'exclusion de conifères.

Il n'est pas prévu de nouvelles plantations dans la présente demande.



VUE EN PLAN
Etage +1
échelle 1/50 ème



VUE EN PLAN
Etage +2
échelle 1/50 ème

PREVENTION / PROTECTION INCENDIE		INFO CHAUFFAGE / VENTILATION
<ul style="list-style-type: none"> Bouton d'alarme Commande extincteurs Éclairage d'urgence Extincteur Détecteur incendie Détecteur incendie Détecteur incendie 		<ul style="list-style-type: none"> Chauffage : Condensation, Mazout Cuisinière : Gaz ou électrique Ventilation : Système D double flux

Reservé à l'administration :

Remarques :

Ce plan reste la propriété de l'architecte et ne peut être reproduit, ni communiqué à des tiers sans autorisation expresse. Les cotes, légendes, matériaux, nature, couleur, aspect, symbolisations, ne sont donnés qu'à titre indicatif et doivent être vérifiés par les entreprises.

Région Wallonne - Province du Hainaut		Plan joint à notre demande de permis d'urbanisme, dressé par l'architecte signataire, inscrit au Tableau de l'Ordre des architectes de la province du Hainaut	
commune : 6230 Buzet (Pont-à-Celles)	date : 18 décembre 2015	échelles : voir plan	
situation : Chaussée de Nivelles, --			
cadastre : Section A, n° 184C et 184D (pie)			
CONSTRUCTION DE DEUX HABITATIONS UNIFAMILIALES MITOYENNES			
maître de l'ouvrage :		architecte :	
 HABITAT CONSTRUCT SA Mme Ingrid Schewyck Rue Delfosse, 4A 1710 Manage 0475/04-43.81 kconstruct@skynet.be		 Vincent Staquet rue Petit Marais, 2A 6210 Les Bons Villers tél : 0477 33 57 00 vincent.staquet@skynet.be	
dossier n° : Cha15 plan n° : Purb 200A			
modifications : date : description :		- Façade arrière - Coupe AA - Vue en plan Etage +1 - Vue en plan Etage +2	
Dossier de demande de permis d'urbanisme 18/12/2015			